

Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

2022-2026



Qu'est-ce qu'un CISPD et une STSPD ?

- ▶ Le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) est obligatoire pour les villes de plus de 5 000 habitants et/ou celles ayant un quartier prioritaire.

Il s'agit d'une instance de concertation et de coordination du partenariat local qui réunit les différents acteurs du territoire concernés par la sécurité et la prévention de la délinquance.

- ▶ La Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (STSPD) est la feuille de route du CISPD.

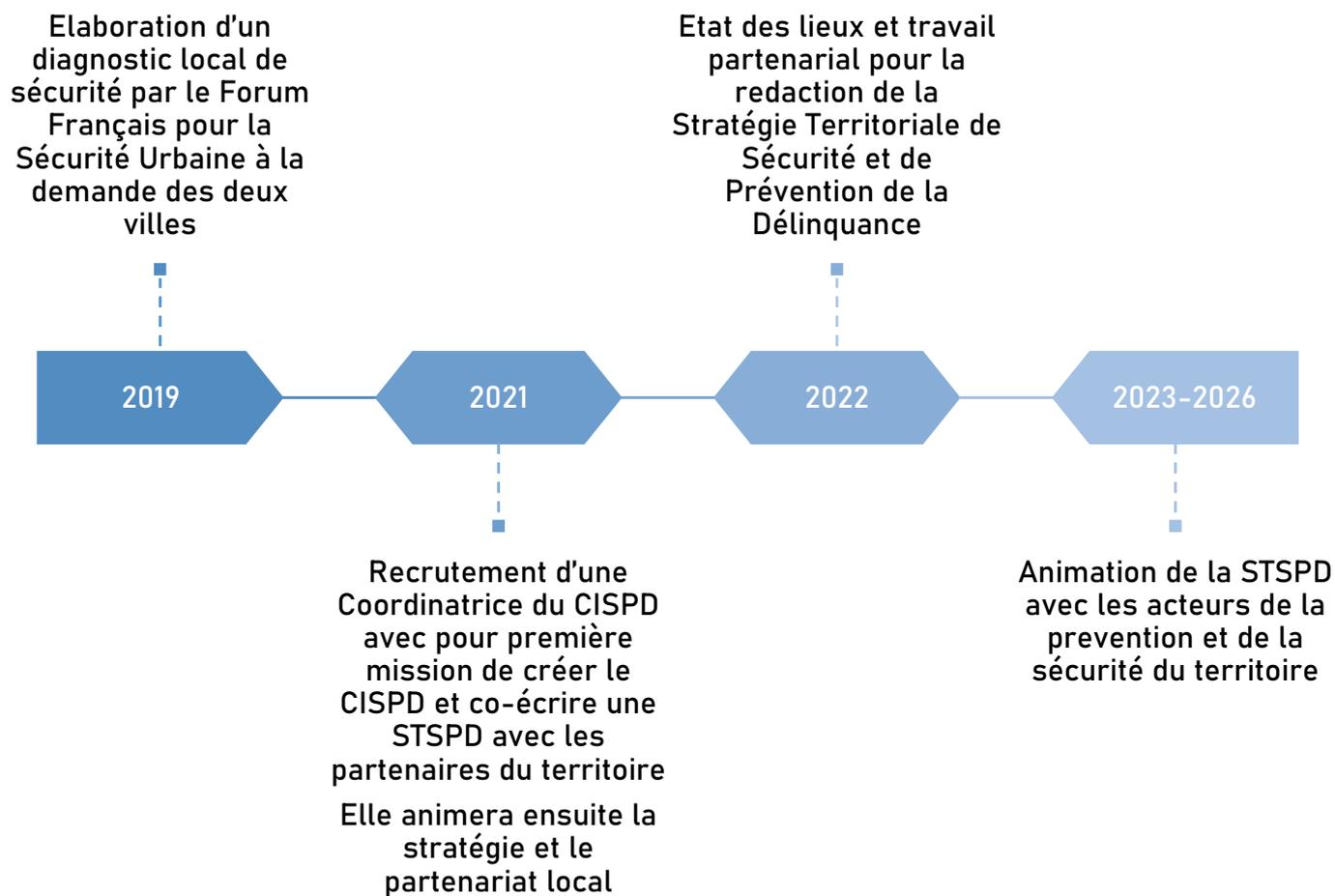
Elle fixe ses priorités, ses objectifs, sa méthode de travail et sa gouvernance.

Son objectif est de porter une vision globale et partagée des enjeux de sécurité, de tranquillité publique et de prévention de la délinquance sur le territoire de Plaisir et Les Clayes-sous-Bois.

Elle permet de valoriser les actions déjà mises en œuvre sur le territoire et d'initier des actions complémentaires ou nouvelles pour répondre aux problématiques identifiées.

La STSPD est co-signée par les villes de Plaisir et Les Clayes-sous-Bois, la Préfecture, le Parquet, le Conseil Départemental et la Direction des services départementaux de l'Education Nationale.

Genèse de notre STSPD



Présentation de la STSPD des villes de Plaisir et Les Clayes-sous-Bois

► La stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance des villes de Plaisir et Les Clayes-sous-Bois est le fruit des réflexions menées dans le cadre d'ateliers partenariaux. Elle prend également appui sur les axes de la Stratégie Nationale et du Plan Départemental de Prévention de la Délinquance.

Deux enjeux transversaux de la STSPD

→ Intégrer l'espace numérique dans les actions de prévention

→ Prendre en compte la lutte contre les violences discriminatoires dans la politique de sécurité locale

Quatre axes pour la STSPD

Axe 1 Préserver la tranquillité publique pour un cadre de vie apaisé

Axe 2 Agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention pour les jeunes

Axe 3 Aller vers les personnes les plus vulnérables pour mieux les protéger

Axe 4 Préserver la cohésion sociale

4 axes pour la STSPD

Axe 1 : Préserver la tranquillité publique pour un cadre de vie apaisé

Agir contre les incivilités

Limitier les regroupements générateurs d'un sentiment d'insécurité

Lutter contre les trafics de stupéfiants

Prévenir et sanctionner les rodéos urbains

Améliorer la sécurité routière

Impliquer les habitants et les commerçants

Coordonner les prises en charge pour prévenir l'entrée et favoriser la sortie de la délinquance

Soutenir la parentalité en prévention de la délinquance et des comportements à risques

Sensibiliser aux mésusages du numérique

Poursuivre et développer la prévention des addictions via l'approche de réduction des risques

Prévenir l'entrée dans les trafics et encourager la sortie

Axe 2 : Agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention pour les jeunes

Axe 3 : Aller vers les personnes les plus vulnérables pour mieux les protéger

Prévenir et lutter contre les violences intrafamiliales

Améliorer la prise en charge des problématiques liées à la santé mentale

Favoriser l'accès au droit l'aide aux victimes

Prévenir et lutter contre toutes les formes de discriminations

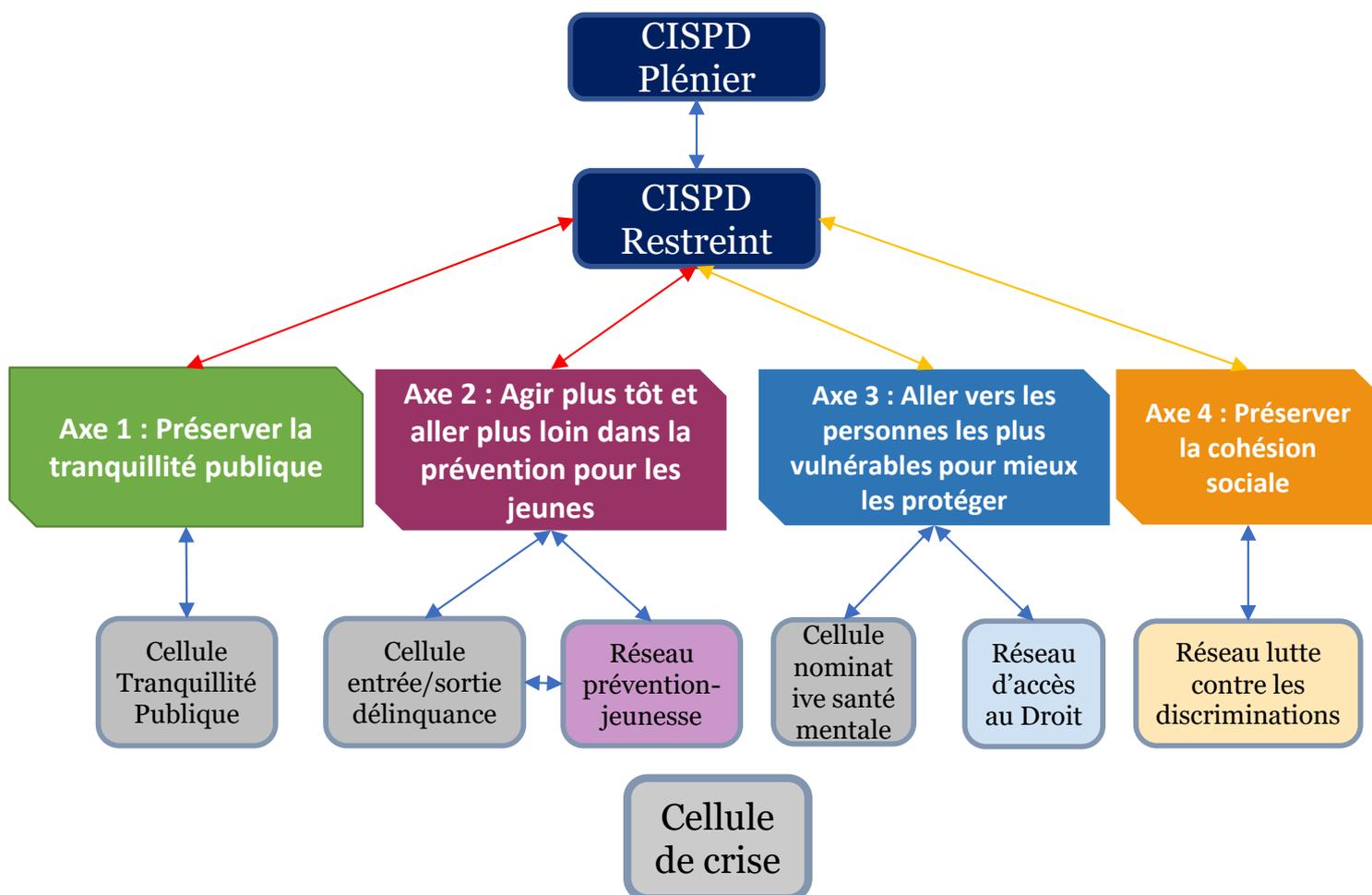
Renforcer les liens entre les habitants et les institutions

Préserver la cohésion sociale pour lutter contre la polarisation et les radicalisations

Prévenir la récidive

Axe 4 : Préserver la cohésion sociale

Schéma de gouvernance pour mettre en œuvre la STSPD



Le CISPD se coordonne avec d'autres instances :

- Non pilotées par les villes : Groupe de Partenariat Opérationnel, Réseau VIF du TAD SQY, ...
- Pilotées par les villes : Gestion Urbaine de Proximité du Valibout, Coordination écoquartier du Valibout, Cité éducative du Valibout, Contrat de ville, Conventions Territoriales Globales, ...

Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Mairie de Plaisir – 2 rue de la République
Mairie des Clayes-sous-Bois – Place Charles de Gaulle

fallon-ju@ville-plaisir.fr

La stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance est signée par :

Madame le Maire de Plaisir

Monsieur le Maire des Clayes-sous-Bois

Monsieur le Préfet

Madame le Procureur de la République près du Tribunal judiciaire de Versailles

Monsieur le Président du Conseil Départemental des Yvelines

Madame la Directrice Académique des services de l'Éducation Nationale des Yvelines